

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT QUARANTE-TROISIÈME (543^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 28 AVRIL 2026 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13802

Nomination de François Lord à la direction
du Département de la création 3D et du
design numérique (D3DN)

- ATTENDU** l'article 5 du Règlement général 1 de l'Université du Québec « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** l'article 1.33 de la convention collective intervenue entre le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la Procédure relative à la nomination et au renouvellement de mandat des directions de département;
- ATTENDU** la résolution CERC-9174 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à la nomination de François Lord à la direction du Département de la création 3D et du design numérique (D3DN);
- ATTENDU** la recommandation du vice-recteur aux études, à la formation et à la réussite;

Sur proposition de Vincent Morin, appuyée par Chantale de Sa, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- DE** nommer François Lord à la direction du Département de création 3D et de design numérique (D3DN) pour une période de trois (3) ans du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2029.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon

Signé avec ConsignO Cloud (01/05/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon